



ACADÉMIE DE REIMS

Liberté
Égalité
Fraternité

Rectorat Direction des Ressources Humaines

Direction des ressources humaines
Division des personnels administratifs,
techniques et d'encadrement
Bureau ATSS
n°066/24-25/DPATE/NL/HF
Affaire suivie par :
Hélène Faucher
Tél : 03 26 05 99 06
Mél : dpate.atss@ac-reims.fr

Reims, le 11 décembre 2025

Le recteur de l'académie de Reims

à

Destinataire in fine

51082 Reims Cedex

Objet : Mouvement inter-académique, rentrée 2026 :

- des personnels ADJAENES,
- des personnels ATRF,
- des personnels INFENES,
- des personnels ASSAE

Je vous prie de bien vouloir attirer l'attention des personnels cités en objet, souhaitant obtenir une mutation dans une autre académie, sur les modalités de participation au mouvement inter-académique pour l'année 2026.

I – Pré-inscription au mouvement inter académique du 5 au 29 janvier 2026 :

Les candidats à une mutation interacadémique qui relèvent des corps concernés doivent **obligatoirement se préinscrire sur l'application AMIA** au cours de la période indiquée dans le calendrier joint en annexe afin de pouvoir participer au mouvement intra-académique de l'académie sollicitée dans les conditions de procédures et de délais fixées **par chaque académie** :

<https://amia.phm.education.gouv.fr/amia/Amia>

Le nombre de vœux est limité à **six académies**.

Les agents souhaitant uniquement participer aux opérations de mutation au sein même de leur académie (mutation intra-académique) ne doivent pas faire de préinscription.

II – Participation au mouvement intra-académique 2026 :

Dans un second temps, la saisie des vœux sur poste s'effectuera, toujours sur l'application AMIA, suivant les dispositions et le calendrier **propre à chaque académie**.

Il est recommandé aux agents souhaitant quitter l'académie de se renseigner auprès du rectorat de l'académie d'accueil, pour connaître les dates de leur mouvement intra-académique.

Pour le recteur et par délégation,
la secrétaire générale de l'académie

Valérie PINSET



**ACADÉMIE
DE REIMS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LISTE DES DESTINATAIRES

Mesdames les directrices académiques et Messieurs les directeurs académiques des services de l'Éducation nationale des Ardennes, de l'Aube, de la Marne et de la Haute-Marne
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
Monsieur le président de l'université de Reims Champagne–Ardenne
Monsieur le directeur de l'université de technologie de Troyes
Monsieur le directeur de l'ENSAM de Châlons-en-Champagne
Monsieur le directeur du CROUS de Reims
Monsieur le directeur du réseau Canopé de Reims
Monsieur le directeur du CREPS de Reims
Mesdames et Messieurs les directeurs de CIO
Mesdames et Monsieur les secrétaires généraux adjoints
Mesdames et Messieurs les chefs de division et de service du rectorat
Madame le docteur STIENNE, médecin du travail
Madame MEYER Marie-Aude, infirmière conseillère technique du recteur
Madame THOMAS Marine, conseillère technique de service social du recteur
Monsieur HENRIQUES-ROBECOURT Joffrey, chargé de mission du dialogue social
Madame BERNAERT Catherine, cheffe du service de l'accompagnement des personnels et de l'évolution professionnelle